

OBJECTIF VAE Réussir c'est avancer ensemble

Catalogue de formation 2022

Qualiopi 
processus certifié

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :
actions permettant de faire valider les acquis de
l'expérience (VAE - L.6313-1 - 3°)



OBJECTIF VAE
Réussir c'est avancer ensemble

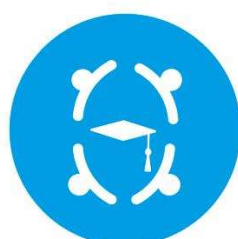
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

**Eric PRADAL,
Accompagnateur
VAE
Consultant
formateur**

Quartier Café _ Le Robert
(+596) 696 89 00 88
contact@objectifvae.com

N° SIRET :
800 653 743 000 16
NDA :
97 97 01986 97
Code NAF 8559B

<https://objectifvae.com>



SOMMAIRE

01

Présentation

02

Principes
pédagogiques

03

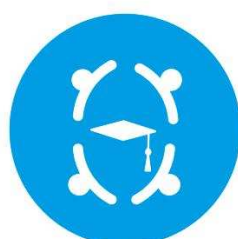
Moyens
pédagogiques

05

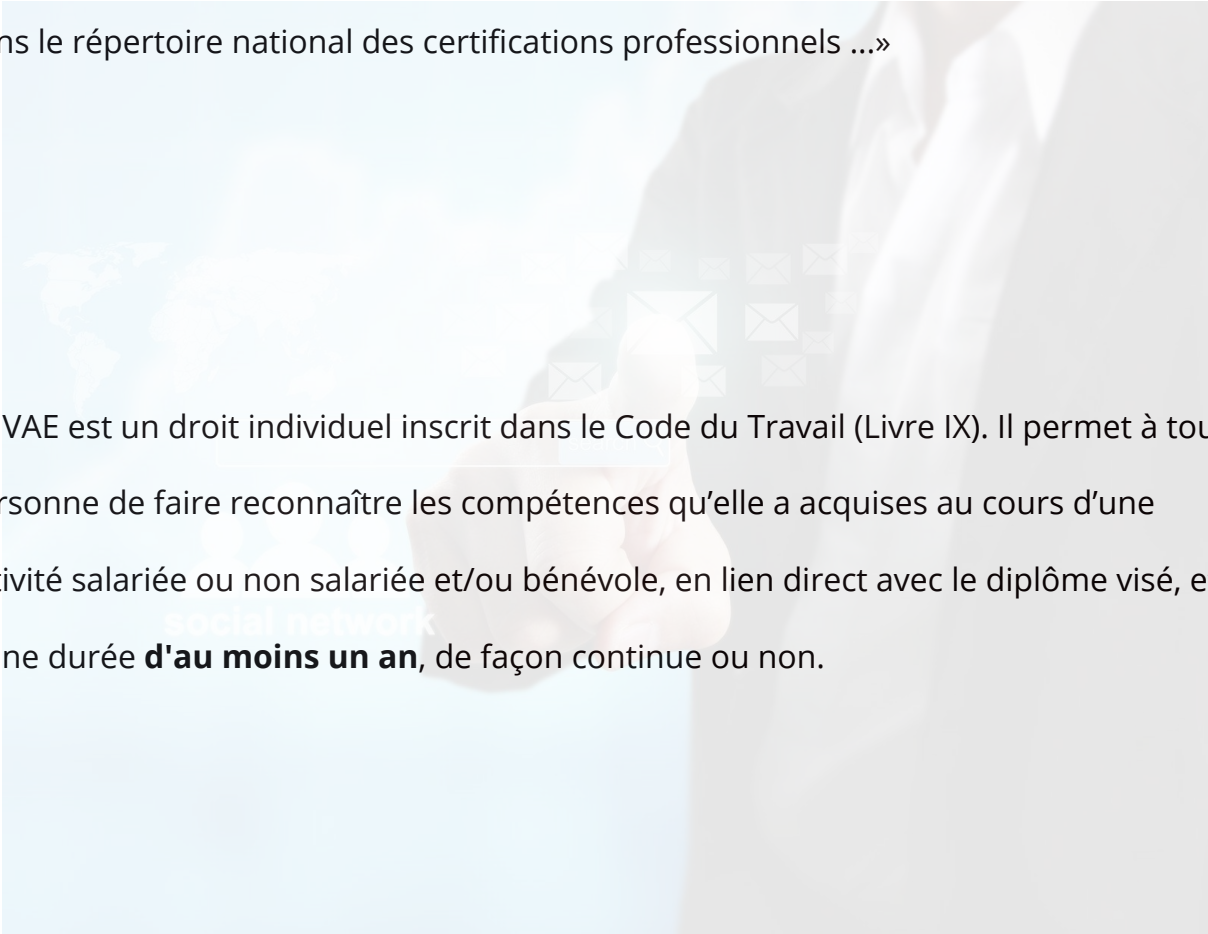
informations
générales

04

Programmes
VAE



Selon la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 : «...Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi d'une branche professionnelle, enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnels ...»



LA VAE est un droit individuel inscrit dans le Code du Travail (Livre IX). Il permet à toute personne de faire reconnaître les compétences qu'elle a acquises au cours d'une activité salariée ou non salariée et/ou bénévole, en lien direct avec le diplôme visé, et d'une durée **d'au moins un an**, de façon continue ou non.

JORF n°0157 du 6 juillet 2017 : publication **du Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017** relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience, entrée en vigueur le 1er octobre 2017. Le nouveau décret modifie les modalités d'accès à la VAE.

PRINCIPES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES



ERIC PRADAL

ACCOMPAGNATEUR VAE

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

L'accompagnement proposé porte principalement sur la méthode pour permettre au candidat :

- de rédiger le livret 2 spécifique à la présentation des acquis de l'expérience
- de se préparer à l'entretien avec le jury de validation.

Le formateur accompagne le candidat dans sa démarche d'écriture.

- en l'aidant à démontrer ses compétences par un travail d'explicitation, en lien avec le référentiel métier en choisissant les situations de travail significatives à partir de son expérience.
- en l'amenant à réfléchir à son positionnement professionnel et à considérer son expérience comme objet de connaissance.

La période d'accompagnement dure de 3 à 6 mois environ. Elle s'appuie sur une alternance de séances collectives et d'entretiens individuels, et une préparation spécifique à l'entretien avec le jury

Le candidat bénéficie d'un échange par mail avec l'accompagnateur sur l'avancement du dossier.

Des échanges téléphoniques et par messagerie (SMS, WhatsApp) peuvent également être prévus en cas de besoin.

Un minimum de 3 fiches doit être produit par le stagiaire durant l'atelier méthodologique portant sur la rédaction du livret 2.

Le travail spécifique de préparation de l'entretien avec le jury porte sur l'explicitation des attentes des membres du jury au regard du référentiel du diplôme ainsi que sur le développement de la capacité à analyser, formaliser et valoriser son expérience, à travers des mises en situation.

L'accompagnement peut être réalisé, en groupe (inter ou intra) ou en individuel ; principalement en présentiel ; à distance si nécessaire (par visioconférence).

MOYENS PEDAGOGIQUES

- 2 ordinateurs portables (sous environnement Windows et Linux)
- 2 vidéoprojecteurs (HDMI et VGA)
- 1 scanner à main portable
- smartphones permettant le travail à distance en utilisant les applications de SMS, de messagerie instantanée (WhatsApp et Messenger)
- 1 tablette iPad
- Applications de visioconférence (Google Meet, Jitsi Meet, Webroomnet ou Skype)
- Suites bureautiques Microsoft Office et LibreOffice pour permettre le travail en collaboration et les révisions de documents
- Application TNI (Tableau numérique interactif) Workspace permettant de numériser, modifier et de sauvegarder les supports de travail des séances des apprenants.
- 1 espace de stockage de 15 Go de données sur Google Workspace
- 1 espace de e-learning de type Moodle, limité à 50 comptes actifs.
- Accès internet aux ressources des institutions chargées des différentes certifications VAE
- 1 Banque de données actualisée stockée sur mon cloud (Référentiels d'activités professionnelles, Référentiels de certification, Définitions des épreuves et programmes nationaux, ...)

PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT VAE



ERIC PRADAL

ACCOMPAGNATEUR VAE

Atelier de Rédaction du livret 2 (diplômes Education nationale, CAP, BEP, BP BCP et BTS)

Objectifs

Acquérir la méthodologie adaptée à la rédaction du dossier d'expérience.

S'approprier les étapes et l'enjeu de la démarche VAE dans le cadre de son projet de validation

Choisir, analyser et valoriser ses expériences significatives en lien avec le référentiel d'activités du diplôme

Reconnaître les compétences acquises à l'occasion des pratiques professionnelles, en lien avec le référentiel de compétences

Développer et mettre en œuvre ses capacités d'expression écrite pour la rédaction et la présentation du dossier VAE (préciser et ordonner sa pensée et ses écrits)

Méthodes pédagogiques

Accompagnement individualisé et collectif (envoi numérique des supports de formation actualisés et personnalisés)

Apports théoriques

Analyse de pratiques

Evaluation formative individuelle et collective par mise en situation

Utilisation de fiche outil

Contenu

-un entretien individuel de 3 heures

-5 séances de 3 heures d'atelier méthodologique (individuel ou collectif)

-2 séances de 2 heures de suivi personnalisé

Public

Toute personne s'engageant dans une démarche de validation des acquis de l'expérience d'un diplôme délivré par le Ministère en charge de l'éducation nationale

Pré requis

Obtention de la recevabilité délivrée par l'autorité certificatrice du diplôme visé en regard des exigences réglementaires, à partir du livret I.

Durée

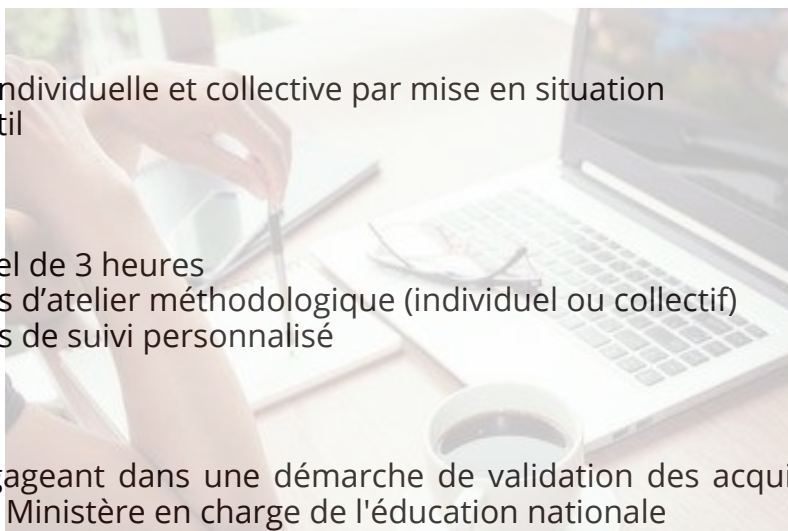
2 à 6 mois (un travail de réflexion et de rédaction sera réalisé par chaque stagiaire entre les séances)

Lieu

En entreprise (inter), à domicile (individuel) Le Robert ou Le Lamentin, Martinique (intra)
à distance (visioconférence et messageries)

Tarifs :

Intra (1000€) individuel (1200€) inter (Nous consulter)



Atelier de Rédaction du livret 2 (domaine Sanitaire et Social, DEEJE, DEAES, DEME, DEES, DEAP, DEAS, CAFERIUS,)

Objectifs

Acquérir la méthodologie adaptée à la rédaction du dossier d'expérience.
S'approprier les étapes et l'enjeu de la démarche VAE dans le cadre de son projet de validation
Choisir, analyser et valoriser ses expériences significatives en lien avec le référentiel d'activités du diplôme
Reconnaître les compétences acquises à l'occasion des pratiques professionnelles, en lien avec le référentiel de compétences
Développer et mettre en œuvre ses capacités d'expression écrite pour la rédaction et la présentation du dossier VAE (préciser et ordonner sa pensée et ses écrits)

Méthodes pédagogiques

Accompagnement individualisé et collectif (envoi numérique des supports de formation actualisés et personnalisés)
Apports théoriques
Analyse de pratiques
Evaluation formative individuelle et collective par mise en situation
Utilisation de fiche outil

Contenu

-un entretien individuel de 2 heures
-9 séances de 2 heures d'atelier méthodologique (individuel ou collectif) dont 2 séances individuelles de suivi personnalisé

Public

Toute personne s'engageant dans une démarche de validation des acquis de l'expérience d'un diplôme délivré par le Ministère en charge du domaine sanitaire et social.

Pré requis

Obtention de la recevabilité délivrée par l'autorité certificatrice du diplôme visé en regard des exigences réglementaires, à partir du livret I.

Durée

1 à 2 mois (un travail de réflexion et de rédaction sera réalisé par chaque stagiaire entre les séances)

Lieu

En entreprise (inter), à domicile (individuel) Le Robert ou Le Lamentin, Martinique (intra)
à distance (visioconférence et messageries)

Tarifs :

Intra (1000€) individuel (1200€) inter (Nous consulter)

Se préparer pour l'entretien avec le jury

Objectifs

Préparer le candidat à l'argumentation orale de son expérience
Se préparer à soutenir oralement son dossier en valorisant ses compétences lors de l'entretien devant le jury

Méthodes pédagogiques

Accompagnement individualisé et collectif (envoi numérique des supports de formation actualisés et personnalisés)
Apports théoriques
Analyse de pratiques et mises en situation (entretiens et évaluation selon les critères des jurys)

Contenu

-3 séances de 2 heures d'atelier de préparation (individuel ou collectif)

Public

Toute personne s'engageant dans une démarche de validation des acquis de l'expérience d'un diplôme et ayant déposé son livret 2.

Pré requis

Obtention de la recevabilité délivrée par l'autorité certificatrice du diplôme visé en regard des exigences réglementaires, à partir du livret I.

Durée

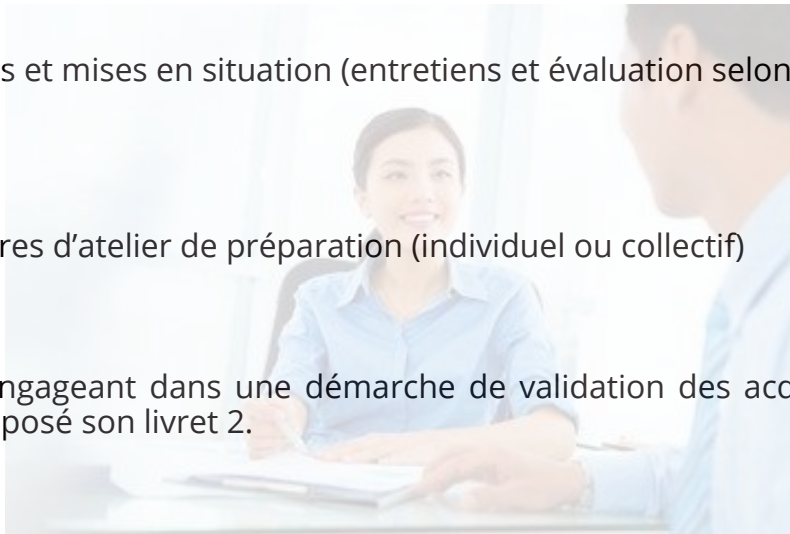
2 à 6 mois (un travail de réflexion et de rédaction sera réalisé par chaque stagiaire entre les séances)

Lieu

En entreprise (inter), à domicile (individuel) Le Robert ou Le Lamentin, Martinique (intra)
à distance (visioconférence et messageries)

Tarifs :

Intra (300€)	individuel	(450€)	Inter (Nous consulter)
--------------	------------	--------	------------------------



Accompagnement VAE 24 H autres titres et diplômes

Objectifs

Acquérir la méthodologie adaptée à la rédaction du dossier d'expérience.

S'approprier les étapes et l'enjeu de la démarche VAE dans le cadre de son projet de validation

Choisir, analyser et valoriser ses expériences significatives en lien avec le référentiel d'activités du diplôme.

Reconnaître les compétences acquises à l'occasion des pratiques professionnelles, en lien avec le référentiel de compétences

Développer et mettre en œuvre ses capacités d'expression écrite pour la rédaction et la présentation du dossier VAE (préciser et ordonner sa pensée et ses écrits)

Se préparer à soutenir oralement son dossier en valorisant ses compétences lors de l'entretien devant le jury.

Méthodes pédagogiques

Accompagnement individualisé et collectif (envoi numérique des supports de formation actualisés et personnalisés)

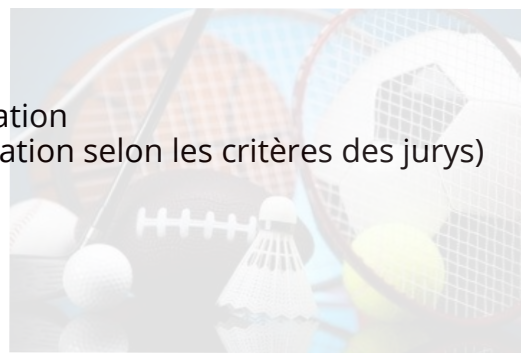
Apports théoriques

Analyse de pratiques

Évaluation formative individuelle et collective par mise en situation

Analyse de pratiques et mises en situation (entretiens et évaluation selon les critères des jurys)

Utilisation de fiche outil



Contenu

-sur un total de 24 heures :

-un entretien individuel de 2 heures

-14 à 16 heures d'atelier méthodologique (individuel ou collectif)

-1 à 2 heures de suivi personnalisé

-4 à 6 heures d'atelier de préparation (individuel ou collectif)

Public

Toute personne s'engageant dans une démarche de validation des acquis de l'expérience d'un diplôme ou titre professionnel délivré par une autorité certificative reconnue par FranceCompétences.

Pré requis

Obtention de la recevabilité délivrée par l'autorité certificatrice du diplôme visé en regard des exigences réglementaires, à partir du livret I.

Durée

2 à 6 mois (un travail de réflexion et de rédaction sera réalisé par chaque stagiaire entre les séances)

Lieu

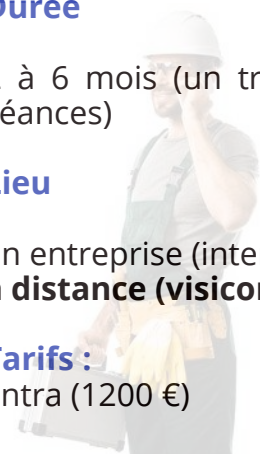
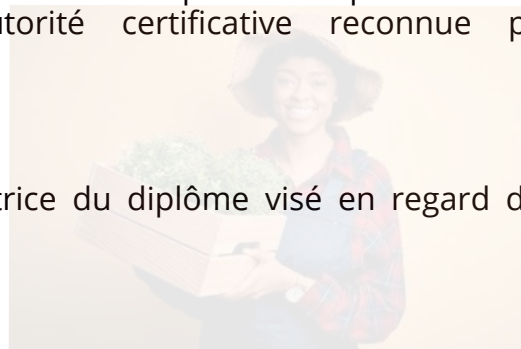
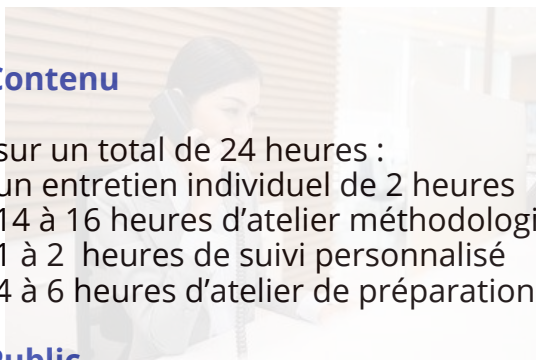
En entreprise (inter), à domicile (individuel) Le Robert ou Le Lamentin, Martinique (intra)
à distance (visioconférence et messageries)

Tarifs :

Intra (1200 €)

Individuel (1320 €)

Inter (Nous consulter)



INFORMATIONS GÉNÉRALES



ERIC PRADAL

ACCOMPAGNATEUR VAE

Conditions générales des prestations de formation

1°) Inscription

Les inscriptions sont prises en compte à réception du bulletin d'inscription complété par le client et accompagné d'un acompte de 30 % du prix

Monsieur PRADAL Eric vous adressera en retour :

- une convention de formation professionnelle s'il s'agit d'une inscription par l'intermédiaire d'un client ;
- un contrat de formation s'il s'agit d'une inscription à titre individuel ;
- une facture d'acompte.

2°) Annulation d'inscription

Toute annulation devra être signalée par écrit, à Monsieur PRADAL Eric, le plus tôt possible avant le début de la session.

En cas d'absence ou d'annulation reçue le jour de l'ouverture de la session, l'inscription sera facturée intégralement (aucun remboursement ne pourra être effectué).

3°) Absences, reports ou annulations

Les demandes de report sur d'autres sessions et les annulations perturbent l'organisation des formations.

En cas d'annulation tardive (dix jours avant le début de la formation), nous serions amenés à facturer des frais d'annulation pouvant atteindre le prix total de la formation.

Nous vous suggérons de remplacer un stagiaire indisponible par une autre personne de même profil.

Toute formation commencée est due. Les organismes financeurs ne prennent en charge que des heures réellement réalisées et suivies. Monsieur PRADAL Eric facturera les absences soit à l'entreprise soit au participant à titre individuel.

4°) Responsabilité

Monsieur PRADAL Eric ne pourra être tenu pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de l'opération de formation par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

Cette annulation se fera, le cas échéant, un mois avant la date de début de stage. Dans ce cas les sommes versées seront remboursées.

Par ailleurs, il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription de façon à ce que Monsieur PRADAL Eric s'assure de l'accessibilité des lieux de formation.

5°) Documents émis à la fin de la formation

Nous produisons à l'issue de toute formation :

- une attestation de présence en double exemplaire (une pour le stagiaire, une pour le client) ;
- une facture valant convention de formation simplifiée en deux exemplaires.

Dans le cas d'un financement partiel par un organisme financeur, le client recevra une facture du montant du différentiel.

6°) Mode de règlement

Le règlement s'effectuera à réception de facture, par chèque bancaire ou postal ou par virement à l'ordre de Monsieur PRADAL Eric



<https://objectifvae.com>

Accompagnements éligibles au CPF